

Formation de perfectionnement : Aménagements paysagers
Fleurissement des collectivités

14 Heures

Tarifs (net de taxes) : 308 €

Prochaine(s) Date(s) :



CFPPA
CENTRE DE FORMATION
POUR ADULTES



Objectifs : Mettre en valeur les espaces de fleurissement d'une collectivité

Programme :

Accueil des participants :

Recueil des attentes, tour de table et présentation du programme

Contenu :

Les végétaux utilisés dans les massifs :

- Présentation des plantes : annuelles, bisannuelles, bulbeuses, molles, arbustes et conifères utilisés dans les massifs.

Les règles de composition :

- Unité,
- Proportions,
- Couleurs,
- Formes,
- Harmonies, contrastes.

Élaborer un plan de plantation :

- Prise en compte réelle :
- des objectifs recherchés,
- des contraintes du site,
- des règles de composition,
- Élaboration d'esquisses,
- Choix de plantes adaptées,
- Établissement de plans de plantation.

Déterminer les matériaux nécessaires à la préparation de sol en qualité et en quantité :

- Les mélanges terreux,
- Les amendements,
- Les engrais,
- Calculs de quantités nécessaires.

Réaliser la préparation du sol :

- Façons culturales (bêchage, griffage...),
- Réalisation de mélange terreux,
- Apport de mélange sur le sol préparé.

Piqueter l'emplacement des plantes :

- Méthodes de piquetage.

Effectuer la plantation proprement dite ainsi que les finitions :

- Préparation des plantes,
- Mise en place, bornage, arrosage,
- Finitions : ratissage, découpes.

Entretien du massif :

- Les engrais : nature, quantité, fréquence des apports,
- Le désherbage : utilité, méthodes,
- La coupe des fleurs séchées,
- La découpe du massif.

Assurer l'arrosage :

- Besoins en eau,
- Systèmes et techniques.

- **Bilan de la formation** : Bilan de la formation, fiche de satisfaction et attestation de formation

Pour plus de précisions, contactez le secrétariat du CFPPA :
cfppa.valdoie@educagri.fr

Modalités pédagogiques :

Cours en présentiel avec animation par un formateur technique

Evaluation :

Un questionnaire valide les compétences acquises au cours de la formation

Public :

Collectivités souhaitant former ces agents aux fleurissements



Informations pratiques :

Horaires de formation : 8h30-12h et
13h30-17h

Parking visiteurs sur le parking du
gymnase Monceau

Restauration collective possible
(sauf pendant les congés scolaires)



CFPPA - CENTRE DE FORMATION POUR ADULTES

95 rue de Turenne - 90300 VALDOIE

Tel : 03 84 58 49 62

cfppa.valdoie@educagri.fr

www.cfppavaldoie.fr

n° Siret 19900246000012 - n° Existence 4390P000790 - APE : 8532Z